



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 décembre 2025

DELIBERATIONS

N°2025-5-A : Marché assurance : LOT 1 bâtiment / LOT 3 flotte automobile
- validation du choix de la CAO -

N°2025-5-B : Marché carburant et cartes accréditives
- validation du choix de la CAO -

N°2025-5-D : Raccordement au réseau de chaleur communal du centre de secours
de Bessines sur Gartempe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne s'est réuni à la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le jeudi 4 décembre 2025 à 16H30 sous la présidence de monsieur Pierre ALLARD, Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation : le 14 novembre 2025

Membres en exercice : 5

Membres présents avec voix délibérative : 3

Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Délibération N° DEL2025-5-A Marché assurance 2026-2030

Ont pris part au vote : Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Dénombrement suffrages :

- Pour : 3
- Contre : 0

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne dispose de différents contrats d'assurance.

Ces différents contrats couvrant les risques du SDIS 87 arrivant à échéance au 31 décembre 2025, une nouvelle consultation a été lancée sous forme d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, afin d'aboutir à la conclusion de marchés pour la période de 2026 à 2030.

Lors de sa séance du 6 octobre 2025, la commission d'appel d'offres du SDIS 87 a choisi les différents assureurs pour les lots N°2, N°4, N°5, N°6 et N°7.

La commission d'appel d'offres, réunie, le 4 décembre 2025, a choisi pour les lots N°1 et N°3 les assureurs suivants :

Lot N°1 : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »

Le Cabinet ADH – Compagnie ALBINGIA pour une prime annuelle de 16 860,56 € TTC en valeur 2025.

Lot N°3 : Assurance « Flotte automobile et risques annexes »

Le Cabinet ASSURANCES SÉCURITÉ - Compagnies AXA France & ALBINGIA pour un montant total annuel de prime qui se décompose comme suit :

- Offre de Base (flotte automobile) :	408 471,50 € TTC – Valeur 2025
- PSE 1 – Vol :	8 598,00 € TTC – Valeur 2025
- PSE 2 – Auto-mission :	14 000,00 € TTC – Valeur 2025
- PSE 3 : Bris échelles et drones :	16 490,84 € TTC – Valeur 2025
- PSE Navigation :	<u>1 345,97 € TTC – Valeur 2025</u>

TOTAL : 448 906,31 € TTC – Valeur 2025

Le montant total annuel pour ces deux lots représente un budget de presque 466 000 €. Le marché assurance dans sa totalité imposera un budget de presque 635 000€ en 2026.

Il est demandé au bureau du conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur cette affaire et d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec les sociétés retenues, ainsi, que tous autres documents relatifs à cette affaire.

Le BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment les articles L1424-24 et suivants,
Vu, le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'autoriser le Président à signer les marchés avec les sociétés indiquées ci-dessus ainsi que tous autres actes relatifs à cette affaire.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Pierre ALLARD

Signé électroniquement par le SDIS 87,
le 09/12/2025,
par Pierre Allard, Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
087-288708506-20251204-DEL2025-05-A-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/12/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne s'est réuni à la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le jeudi 4 décembre 2025 à 16H30 sous la présidence de monsieur Pierre ALLARD, Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation : le 14 novembre 2025

Membres en exercice : 5

Membres présents avec voix délibérative : 3

Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Délibération N° DEL2025-5-B Fourniture de carburant – Années 2026 à 2029

Ont pris part au vote : Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Dénombrement suffrages :

- Pour : 3
- Contre : 0

Les marchés relatifs aux achats de fourniture de carburant arrivant à échéance fin 2025, une nouvelle consultation scindée en 2 lots séparés a été lancée sous forme d'appel ouvert passée en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2.1^o et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande publique afin d'aboutir à la conclusion d'accords-cadres à bons de commande pour une période de quatre années commençant le 1^{er} janvier 2026 et s'achevant le 31 décembre 2029.

Scindée en deux lots séparés, la commission d'appel d'offres réunie ce jour a choisi de retenir les offres suivantes :

Pour le lot N°1 : Fourniture de carburant en vrac
La société **TOTAL ENERGIES PROXI SUD OUEST**
898, route de la Teinture – 47200 MONTPOUILLAN
(commandes annuelles estimées entre 180 000 € et 360 000 € TTC)

Pour le lot N°2 : Fourniture de carburant en stations au moyen de cartes accréditives
La société **MOONGROUP**
72, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS
(commandes annuelles estimées entre 75 000 € et 125 000 € TTC)

Le BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment les articles L1424-24 et suivants,
Vu, le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'autoriser le Président à signer les marchés avec les sociétés indiquées ci-dessus ainsi que tous autres actes relatifs à cette affaire.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
087-288708506-20251204-DEL2025-05-B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025



Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Pierre ALLARD

Signé électroniquement par le SDIS 87,
le 09/12/2025,
par Pierre Allard, Président.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne s'est réuni à la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le jeudi 4 décembre 2025 à 16H30 sous la présidence de monsieur Pierre ALLARD, Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation : le 14 novembre 2025

Membres en exercice : 5

Membres présents avec voix délibérative : 3

Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Délibération N° DEL2025-5-D

Raccordement au réseau de chaleur communal

du centre de secours de Bessines-sur-Gartempe

Ont pris part au vote : Pierre ALLARD, Jean-Claude LEBLOIS, Véronique GUILHAT-BARRET.

Dénombrement suffrages :

- Pour : 3
- Contre : 0

Un avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) porté par la Mairie de Bessines-sur-Gartempe a été proposé au SDIS de la Haute-Vienne et vise à raccorder le centre de secours de Bessines-sur-Gartempe à la futur chaufferie Biomasse mutualisée.

Ce projet présenté au SDIS le 18/11/2025 permettrait de connecter en plus du centre de secours de Bessines-sur-Gartempe, le collège, les logements, la mairie, le gymnase et la salle des fêtes.

Les travaux liés à ce projet sont prévus du 01/04/2026 au 30/09/2026.

Le montage financier repose sur l'obtention de primes CEE, permettant les travaux de raccordement et de dépose des anciennes installations. Ces primes seront obtenues si et seulement si les conditions générales et particulières sont validées par les parties avant le 31/12/2025.

Le bâtiment du centre de secours est communal et fait l'objet d'une mise à disposition suite à la convention signée en 2002. Une délibération peut être prise par le conseil municipal pour le compte du SDIS 87 sous réserve que celui-ci donne son accord. Le raccordement à notre installation existante et le démontage de l'ancienne chaudière serait sans frais pour le SDIS 87 puisque la mairie propriétaire en assumerait les couts.

Le centre de secours de Bessines-sur-Gartempe est actuellement équipé d'une chaudière gaz alimentée par une cuve Propane. Il est à noter que la chaudière GAZ date de 1995 (30 ans) et que son remplacement aurait dû faire l'objet d'une programmation future dans notre plan pluriannuel bâtiment.

Pour la production ECS, la chaudière actuelle ne dessert que des réseaux de chauffage, la régulation de type SIEMENS RVL480 contrôle uniquement la V3V départ radiateurs donc il n'y a pas de problème de compatibilité avec la mise en place de l'échangeur RCU en remplacement de la chaudière actuel

Au-delà de cette phase travaux, la répartition des charges entre partenaires, outre les consommations qui feront l'objet d'une facture suivant l'énergie utilisée, reposent sur un contrat d'exploitation de 24 ans partagé entre bénéficiaires.

A titre de comparaison, le bureau d'étude a simulé le prix du MWh sur notre système actuel avec la future chaudière Biomasse :

Hypothèse de l'étude : Consommation : 131 MWh - Puissance souscrite : 115 kW - Prix propane : 1600€ TTC/M3 - Rendement chaudière : 90%

	solution RCU bois	Prix de réf gaz 2024 (€HT)	Prix de réf gaz 2025 (€HT) 2184€HT / T
R1 / P1 (€HT) pour 131 MWh (conso 2024)	8043,40	10 500	11 800
R2 (€HT)	8706,00		
P2 (€HT)	inclus	1000	1000
P3/P4 (€HT) estimation remplacement chaudière lissé sur 20 ans	inclus	1 276	1 276
Dépose chaudière existante et frais de raccordement au réseau	inclus		
TOTAL HT	16749,40	12 776	14 076
TOTAL TTC	17670,62	15330,60	16890,60
Prix chaleur € HT/MWh	127,86	97,52	107,45
Prix chaleur € TTC/MWh	134,89	117,03	128,94

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le raccordement du centre de secours de Bessines-sur-Gartempe au réseau de chaleur de la communes de Bessines-sur-Gartempe ;

D'autoriser le Président du CASDIS de signer les polices d'abonnement et les contrats permettant l'alimentation du centre depuis le réseau de chaleur de la Maire de Bessines-sur-Gartempe.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
087-288708506-20251204-DEL2025-05-D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025



Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Pierre ALLARD

Signé électroniquement par le SDIS 87,
le 09/12/2025,
par Pierre Allard, Président.